

L'Oyon grande boucle à la Jumellière



Visorando



Randonnée n°3822141

Une randonnée proposée par ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire

Parcourez la vallée de l'Oyon à la Jumellière ! Entre richesses patrimoniales et naturelles, découvrez les abords de la commune autrement ! Randonnée familiale accessible.

Durée :	3h00	Difficulté :	Facile
Distance :	9.76km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	64m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	71m		
Point haut :	104m	Commune :	La Jumellière (49120)
Point bas :	52m		



Description

Garez-vous sur le parking Place de la Mairie à la Jumellière

(D/A) Du parking, rejoignez le totem de départ devant le bâtiment municipal puis tournez à droite dans la Rue du Cornet (D299), direction Chadefonds-sur-Layon sur environ 300 m.

(1) Tournez à droite en direction de l'atelier municipal. À la fourche, quelques mètres plus loin, allez à droite. Avant le bâtiment, empruntez le petit sentier en terre montant vers la gauche. Longez le champ quelques centaines de mètres puis descendez jusqu'à la voie ferrée.

(2) Passez par le petit tunnel et suivez toujours l'unique sentier dans ce bel espace boisé. Descendez peu à peu vers l'Oyon.

(3) Empruntez la passerelle pour le traversez. Plus loin, vous apercevez l'Oratoire Notre-Dame d'Oyon, marchez jusqu'à la route départementale.

(4) Longez la D199 jusqu'à la croix au prochain carrefour. Tournez à droite puis, à la fourche, bifurquez à gauche et filez jusqu'au hameau de la Haute Maillère. Poursuivez tout droit jusqu'à la bifurcation en fourche.

(5) Prenez à gauche à la bifurcation et restez sur ce chemin jusqu'à l'intersection avec une route perpendiculaire. Redirigez-vous à gauche, vers le Nord. Au carrefour de Val Langlais, continuez tout droit. Ignorez à droite le Val Bouchet pour atteindre une centaine de mètres après la D199.

(6) Traversez la D199 prudemment, laissez le chemin qui longe la route à gauche et empruntez le chemin enherbé entre les arbres jusqu'à la D121. Dirigez-vous à gauche sur la départementale jusqu'au carrefour avec la route qui mène à droite au hameau de Écorche-Boeuf.

(7) Tournez à gauche dans le sentier entre deux champs. Filez tout droit jusqu'à la D299. Traversez puis continuez en face (légèrement sur la gauche). Passez un pont sur l'Oyon, un autre sur la ligne de chemin de fer et arrivez à la D299. Continuez jusqu'au carrefour suivant.

(8) Tournez à gauche dans un petit chemin et amorcez votre retour vers le centre bourg en longeant les pavillons, traversez la Rue du Chemin Vert et empruntez la Rue des Blés d'Or jusqu'à retrouver la D299. Tournez à droite et continuez tout droit jusqu'au parking de la mairie de la Jumellière **(D/A)**.

Points de passages

D/A Parking de la mairie de la Jumellière
N 47.28137° / O 0.730646° - alt. 88m - km 0

1 Intersection
N 47.283722° / O 0.729721° - alt. 81m - km 0.29

2 Tunnel
N 47.28464° / O 0.723865° - alt. 72m - km 0.86

3 - Oyon (rivière) - Affluent du Jeu
N 47.282651° / O 0.722687° - alt. 59m - km 1.18

4 D199
N 47.281362° / O 0.719567° - alt. 67m - km 1.52

5 Fourche
N 47.273757° / O 0.705728° - alt. 95m - km 3.01

6 D199
N 47.282618° / O 0.695255° - alt. 103m - km 4.72

7 Écorche-Boeuf
N 47.294036° / O 0.700405° - alt. 92m - km 6.3

8 Intersection
N 47.288818° / O 0.730593° - alt. 93m - km 8.88

D/A Parking de la mairie de la Jumellière
N 47.281372° / O 0.730647° - alt. 88m - km 9.76

Informations pratiques

A proximité

L'Oyon : Vous franchirez l'Oyon, ruisseau aux trois noms : l'Oyon, l'Angevinière et la Contrie. La vallée de l'Oyon, remarquablement préservée, présente des milieux notables et héberge plusieurs espèces d'animaux et végétaux intéressantes. Parmi elles, l'Isopyre à feuilles de pygamon (espèce rare et protégée) qui était connue dans la vallée de l'Oyon en 1898, a été retrouvée un siècle plus tard en trois localités.

L'oratoire Notre-Dame d'Oyon : Une grotte encastrée dans les rochers renferme une statue de la Vierge couronnée rénovée en 1999. L'endroit reste sauvage et escarpé. C'est en ces lieux que l'abbé Desmaux, âgé, revenu à La Jumellière, trouve la mort en 1949, en brûlant des herbes et des branches, alors qu'il nettoyait les environs de l'oratoire.

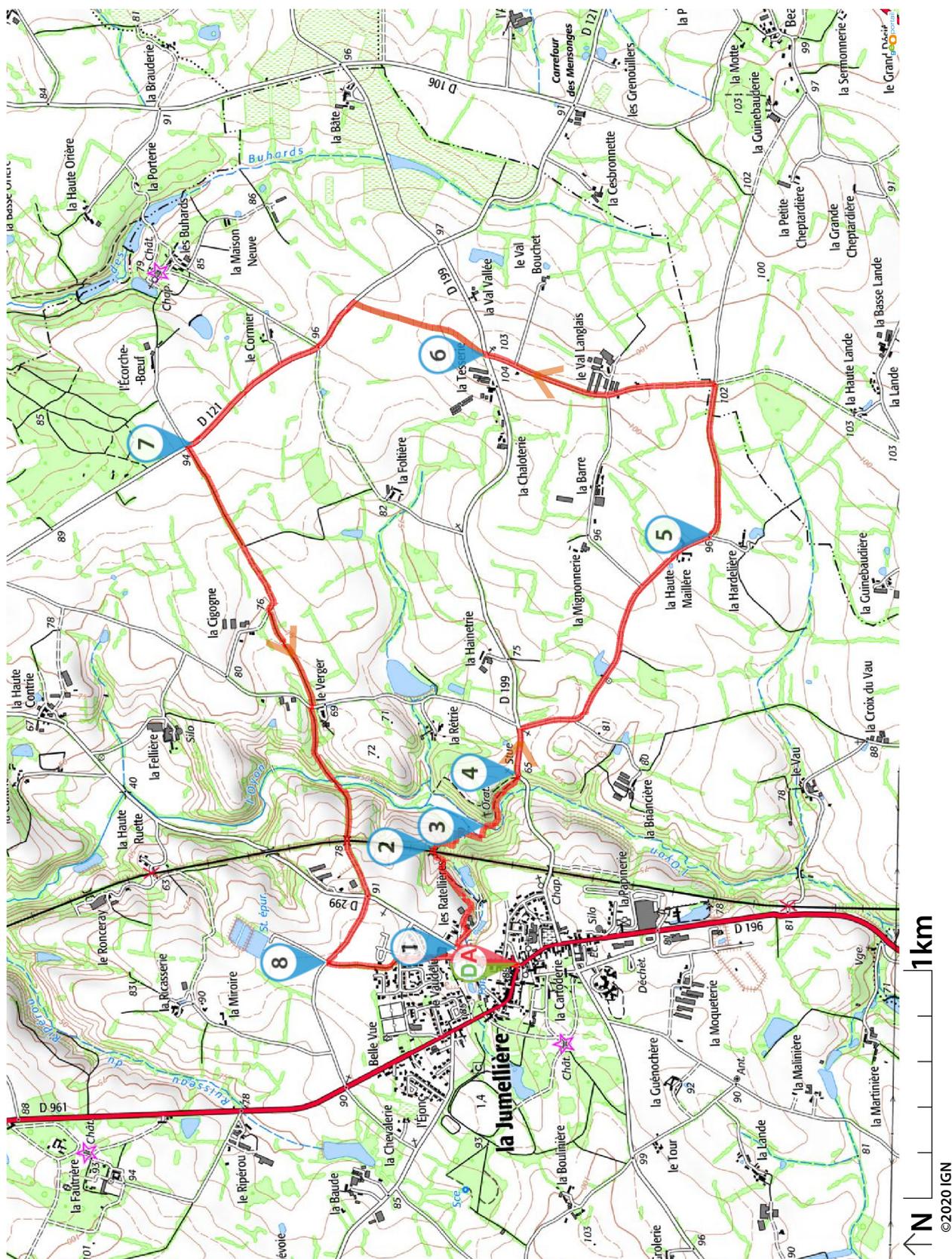
L'église Saint-Pierre : Reconstituée dès 1856 sur l'emplacement de l'ancienne église, elle est agrandie côté est, alors qu'un différent oppose le curé Davy et le comte de Maillé qui la désire près de son château. Ce dernier l'emporte et le curé quitte la paroisse. La construction à trois nefs est de style ogival. Le clocher placé sur le côté est dominé par une flèche fleurdelisée. Deux vitraux décorent l'église : sur l'un, le Christ envoie Saint-Pierre en mission, et sur l'autre Saint-Louis est figuré sous le chêne de Vincennes.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-l-oyon-grande-boucle-a-la-jumelliere/>

En savoir plus : *ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire*

Tel : 02 41 72 62 32 - Email : contact@osezmauges.fr - Site internet : <https://www.osezmauges.fr/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

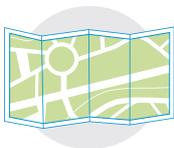
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.